

Centre bourg

Le cœur de ville se dévoile

À l'issue de plusieurs mois de concertation avec les habitants, les associations et les commerçants, les élus ont présenté jeudi 5 février en mairie les grandes lignes directrices de la rénovation du centre bourg qui s'articulent autour d'une volonté d'ouverture, de convivialité et d'embellissement.



idier Vallée adjoint délégué à l'urbanisme et au développement économique a rappelé les objectifs de ce projet : réorganiser la place du marché, le parvis de la mairie et de l'église, le stationnement, créer un jardin public sur le site de l'ancien stade des Platanes et accueillir les services techniques administratifs dans un bâtiment fonctionnel en extension de la mairie. « Un centre bourg agréable, ouvert à toutes les générations, qui contribue à la qualité de vie de Chambray » a résumé le maire Christian Gatard.

De nombreuses concertations qui ont amélioré le projet

Après une large consultation, le cabinet d'études Sativa paysage, mandataire d'une équipe réunissant architecte, concepteur lumière et ingénieurs techniques, a proposé un projet qui répond au mieux au programme élaboré par la municipalité et aux attentes des usagers. De nombreuses concertations avec les habitants, les commerçants et les associations ont contribué également à améliorer le projet. Raphaëlle Chéré, architecte paysagiste a souligné les enjeux du réaménagement du centre bourg. « Ce réaménagement entend requalifier les espaces, c'est-àdire valoriser les éléments existants, conserver les usages : le marché, les commerces, les cérémonies civiles et religieuses, proposer de nouvelles perspectives et améliorer les circulations douces (piétons, vélos). Il doit aussi mieux organiser la circulation et le stationnement dans le centre bourg ».

Associer les commerçants et les associations

Les travaux démarreront cet été et s'achèveront en septembre 2016. Pour mener à bien ces différents chantiers, les commerçants et les associations du centre bourg seront associés au phasage des travaux. Une réunion se tiendra lundi 16 mars à 9 h en mairie.



1 Le parvis de la mairie embelli

Il sera rénové et embelli, avec la réfection de son revêtement et de ses espaces verts. L'objectif est de proposer une plus grande ouverture du parvis sur le centre bourg, avec des accès facilités pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, des passages vers la place végétalisée et la place du 11 novembre. Les 4 magnolias seront valorisés et le parvis sera ouvert vers les commerces par un large emmarchement filant. Le parvis pourra accueillir de manière aisée les manifestations festives, religieuses et civiles.

2 Le parvis de l'église plus accessible

Il bénéficiera d'une plus grande ouverture et proposera un espace libéré des voitures afin de respecter les cérémonies religieuses.

3 Une place végétale et conviviale

Sur le site des bâtiments de l'ancienne école de musique situés derrière l'église, une place végétale et conviviale sera créée. Elle constituera le point névralgique du centre bourg et permettra d'établir des jonctions entre le parc paysager, l'avenue des Platanes, la place de la mairie et la place du 11 novembre. La création de cette place dégagera la vue sur l'entrée de la mairie et surtout sur l'église et créera une perspective entre les commerces situés place de la mairie et la salle Godefroy située avenue des Platanes. Elle permettra une grande perméabilité des déplacements au sein des différents espaces : bâtiments administratifs, parkings, commerces.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE PLAN MASSE DU PROJET



4 Un bâtiment moderne et écologique

Un bâtiment en extension de la mairie de 300 m2 sera construit sur la nouvelle place afin d'accueillir les services techniques administratifs. Ce bâtiment, d'une architecture novatrice, est composé d'un rez-de-chaussée en briques monomur avec une entrée pour le public et d'un 1er étage en ossature et bardage bois communiquant avec la mairie existante. « L'entrée remarquable viendra animer la place. Ce bâtiment en écoconstruction participera à la mise en valeur des bâtis existants tels que l'hôtel de ville et l'église » précise l'architecte Bruno Poupart-Lafarge. L'imbrication du volume R + 1 désaxé par rapport au rez-de-chaussée permettra la création d'un porche, qui contribuera à une plus grande perméabilité de la place vers les parkings. De nouveaux sanitaires publics accessibles de l'extérieur seront créés dans cette nouvelle extension.

5 Un parc paysager pour les familles

Un parc paysager sur l'ancien stade des Platanes sera aménagé. Il comportera une aire de jeux pour les enfants, un parcours forme et une pergola. Ce parc paysager de plus de 9 300 m² sera réalisé dans une démarche de développement durable, avec la plantation d'espèces d'arbres locales peu consommatrices d'eau. Les arbres fruitiers seront privilégiés. Une liaison centrale, piétonne et cyclable permettra de relier l'avenue des Platanes au bois. La salle Godefroy disposera d'une terrasse et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite côté parc. Des toilettes seront aménagées à l'intérieur.



Un éclairage dynamique et économe

L'éclairage public permettra de hiérarchiser les différents espaces qui identifient le centre bourg. Un « plan lumière » conçu par l'agence ON concepteur lumière, sera mis en place pour valoriser l'architecture de la mairie (façade, corniche, fronton) et de l'église (clocher, horloge, vitraux). Des parcours lumineux seront proposés de la place jusqu'au parc paysager à partir de mats lanterne ajourés projetant des jeux d'ombres au sol. Ces nouveaux éclairages bénéficieront des technologies économes en énergie, et permettront de réduire de moitié la consommation actuelle

Réunions publiques des quartiers

Les élus vous convient à participer aux réunions publiques de quartier. Vous pourrez prendre connaissance des réalisations et des projets concernant votre quartier et la commune et échanger avec les élus.

- 4 réunions publiques sont prévues :
- Nord : mercredi 1er avril 20h30 école Paul Louis Courier
- Ouest : mercredi 8 avril 20h30 école Claude Chappe
- Hameaux : jeudi 9 avril 20h30 Mairie
- Centre bourg: mercredi 15 avril 20h30 Mairie